a-t-il agi dans l'intérêt du Haut-Canada lorsqu'il a consenti à un arrangement de cette nature? (Ecoutes! écoutes!) Le président du conseil s'est servi du language suivant à ce sujet. Il dit :--" Ce n'est pas une question d'intérêt, ou de simple avantage commercial; non, c'est un effort fait pour établir un nouvel empire dans l'Amérique Britannique du Nord." C'est là la proposition de l'hon, député. Mais, pour ma part, je pense qu'il vaudrait mieux sortir de la dette qui nous accable aujourd'hui,-réduire les dépenses dont souffre le peuple,-diminuer les impôts qui pèsent sur lui,-plutôt que de chercher à établir un empire comme celui dont parle mon hon. smi le président du conseil. Il vaudrait beaucoup mieux pour nous de chercher à réduire nos dépenses, et vivre suivant nos moyens, plutôt que d'établir un nouvel empire; parce que, à moins qu'il veuille dire par là que nous allons établir notre indépendance, nous sommes déjà, comme sujets de la couronne britannique, participants dans toutes les gleires de la nation anglaise. (Ecoutez ! écoutez !) L'hon. monsieur a dit aussi-et c'est là l'argument qu'il a adressé à la chambre comme étant une raison pourquoi ses amis du Haut-Canada devraient a'unir à lui pour appayer ce projet :- " Nous nous plaignions que d'immenses sommes étaient prises du coffre public et affectées à des objets locaux, dans le Bas-Canada, dont nous, le Haut-Canada, ne retirions aucun avantage." Eh bien! je demande si nous avons jamais vu le Bas-Canada chercher à obtenir une subvention de \$175,600 par année à respétuité ? Et, cependant, c'est là ce que l'hon. monsieur, par son projet, lui accorde en réalité, à part l'accroissement de dépenses que nous aurons à payer à l'égard de l'administration des affaires générales de toute la confédération. Voyons un peu ce que nous coûteront les dix-sept représentants de surplus que le Haut-Canada doi: obtenir. Je calcule que nous n'aurons à payer que \$16,397 par aunée pour chaque représentant. J'arrive à ce ciffre comme ceci : la contribution des provinces inférieures au fonds du gouvernement général, sera de \$1,9 9,272. La contribution du Bas-Canada sera de \$2.208,035. Celle du Haut-Canada sera de \$4 416,072. Je parle des contributions qui devront servir à défrayer les dépenses du gouvernement fédéral. La contribution du Haut Canada excèdera donc celle des provinces d'en-bas, de \$2,486,000, et celle du Bas-Canada, de \$2,208,187,-et [

les deux réunies, de \$278.765,—ce qui, divisé par 17, donne \$16,897 comme étant le coût de chaque membre de surplus que nous aurons.

1. Hon. J. S. MACDONALD-Ecoutes !

écoutes ! M. M. C. CAMERON-Rh bien! nous ne devons pas, non plus, comme représentants du peuple, prononcer une opinion sur cette matière! Il nous faut accepter le projet dans son entier. On ne nous permet de l'amender en aucune manière. Mais le gouvernement vient nous affirmer qu'en conséquence de l'union des partis qui a eu lieu, il se sent tellement fort qu'il peut dire aux représentants du peuple :- " Prenez ceci, ou vous n'aurez rien du tout, et vous allez retourner à une ruine inévitable." C'est là la position dans laquelle ils nous placent. Cependant, si ce qu'a dit l'hon, ministre des finances est exact, notre revenu a augmenté, de manière que nous avons un surplus de \$872,000. après avoir comblé le déficit de l'année précédente. Il nous dit que le revenu du Canada s'est accru d'un million et devi de piastres; et que les revenus du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosso ont augmenté de \$100,000 chacun-ce qui fait une augmentation de \$1.700,000 pour toutes les provinces. Retournerons nous à la ruine si ces assertions sont exactes? Si notre revenu a réellement augmenté autant qu'on l'a dit, retournerons nous, si nous restons comme nous sommes, à une ruine certaine? (Ecoutes! écoutez!) L'on a dit que les affaires du pays ont été enrayées pendant un temps considérable, mais je crois que la province ne s'en alluit pas en ruine, si elle a eu un accroissement de revenu d'un million et demi, nonobstant ce temps d'arrêt. Je ne suis pas certain que la province ne serait pas plus prospère si cette chambre était fermée pendant dix ans et si les membres étaient renvoyés à leurs foyers. (Approbation ironique à la droite.) L'on a dit encore que nous sommes tenus d'accerter ce projet si nous ne pouvons indiquer quelque meilleur moyen de sortir de nos difficultés. A propos de cela, je dirai que si ces messieurs sont récliement aussi patriotes qu'ils le disent, qu'ils donnent l'exemple de la vertu de résignation, qu'ile abandonnent leurs sièges sur les premiers range des banquettes ministérielles, et qu'ils laissent de nouveaux hommes prendre leur place,-et je n'hézite pas à dire que ses partis en co pays de sont pas teliement houtiles que l'on ne pourrait former un